


[Inscris-toi maintenant!](#)

POLITIQUE

[f Partager](#)


Daerden : un montage familial lucratif

Ph. Law.

Mis en ligne le 11/01/2010



Frédéric Daerden a racheté le cabinet révisoral de son père pour 7,43 millions. Le montage mêle sociétés révisorales et patrimoniale avec homme de paille.

- ["Daerden fait du tort au PS liégeois"](#)
- [Michel Daerden rappelé à l'ordre](#)

Les conflits d'intérêts liés au cabinet de réviseurs d'entreprises créé par l'actuel ministre des Pensions, Michel Daerden (PS), sont aujourd'hui en voie de résolution. Du moins sur papier, en raison de la scission du cabinet BCG&Associés (ex-DC&Co) qui vient d'être actée dans les registres du tribunal de commerce de Liège (lire ci-dessous). Mais revient sur le tapis une analyse du dossier longtemps restée inexploitée. *"Tout le monde se demande aujourd'hui quel est le principal bénéficiaire économique final du système mis en place autour du cabinet révisoral BCG&Associés. La réponse est claire"*, nous a confié un spécialiste du droit des affaires et proche du dossier.

Le montage (voir infographie) derrière l'ancien cabinet révisoral de Michel Daerden témoigne d'une certaine intelligence des auteurs et d'une complexité voulue. *"Il est évident que monter un tel système, fût-il légal, signifie qu'on veut cacher quelque chose. Reste à savoir ce que c'est"*, nous a confié un juriste, spécialiste du droit des affaires.

Très peu d'acteurs ou sources proches du dossier osaient aborder cet aspect du dossier en raison de la chape de plomb qui l'entoure ou de la peur que suscite le principal intéressé. Mais aujourd'hui, les langues se délient. La question est posée jusque dans le milieu révisoral, dans les milieux politiques liégeois et au-delà. En effet, c'est le 10 décembre 1986 que Michel Daerden crée la Société privée à responsabilité limitée (SPRL) M. D. dont l'objet social porte sur l'exercice de la profession de réviseur d'entreprises dont il détient 749 des 750 parts du capital et en est le gérant. Le 31 décembre 1994, il rend ce dernier tablier qu'endossera, quatre ans plus tard (le 1er novembre 1998), son fils, Frédéric Daerden. Mais c'est le 7 juin 2001 qu'il vend ses parts à ce dernier pour un montant d'environ 300 millions de francs belges (environ 7,43 millions d'euros), selon des sources proches du dossier. Ce prix a été fixé en fonction des nombreux clients (plus de 300) que le cabinet M. D. devenu le 23 août 2001 la coopérative DC&Co a engrangés au fil du temps : soit plus de 300 entreprises dont des intercommunales, des mutualités socialistes, des sociétés de logements sociaux, etc. pour une moyenne de 25 000 € le contrat de révisorat.

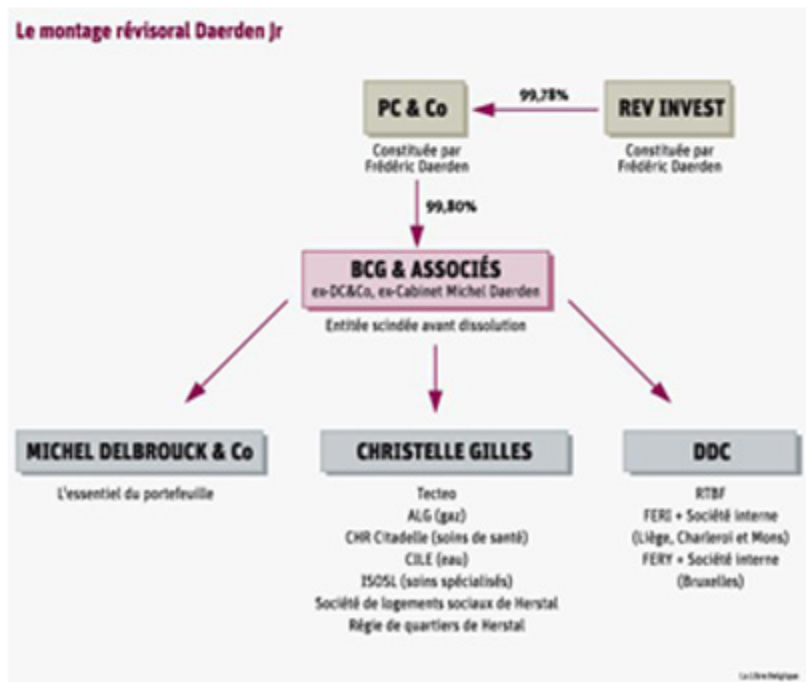
Fin 2007, DC&Co prendra la dénomination de BCG&Associés sous le numéro 0429.987.538 à la Banque Carrefour des entreprises (BCE). C'est elle qui est au centre du montage. Le capital de la coopérative BCG est détenu à 99,80 % (7 485 parts sur 7 500) par une autre coopérative révisorale PC&Co, celui de cette dernière est contrôlé à 99,78 % par une société patrimoniale, REV Invest, constituée le 28 avril 2008 par Frédéric Daerden. Malin, il confia la gérance de REV Invest à Georges Xhaufaire, responsable de la cellule fiscale de la Région wallonne. Son autorité de tutelle à l'époque n'était autre que Michel Daerden, alors ministre régional du Budget ! Mais il ne restera que quelques mois. Car une fois le pot aux roses mis à jour, une assemblée générale organisée le 10 septembre 2008 acte sa démission. Pour le remplacer, elle a désigné Joseph

septembre 2008 acte de sa démission. Pour le remplacer, elle a désigné Joseph Paul, un ami de Michel Daerden et passionné de football de 82 ans ! Mais il n'a la délégation de signature que pour les opérations bancaires de maximum 2 500 € ! Quid des sorties financières plus importantes ? Ce qui fait dire à des observateurs qu'il n'est en définitive qu'un homme de paille du clan Daerden.

Par ailleurs, pour limiter la transparence, REV Invest ne possède pas 50 % des droits de vote de PC&Co, elle n'a donc pas la qualité de cabinet révisoral et ne doit pas non plus publier la liste des associés ! BCG&Associés a eu une activité florissante raffant ou confirmant des mandats d'audit ou de commissaire dans des structures sur lesquelles l'ancien ministre de la Région wallonne et de la Communauté française avait (in)directement la tutelle. Il y a notamment la société de logements sociaux du Plateau, située à Ans qui était révisée par DC&Co, alors que son vice-président n'est autre que Jean-Louis Daerden, frère du ministre wallon, président du CPAS d'Ans et gérant de la société immobilière familiale Immoda. La société de logement social de Herstal est également auditée par BCG, alors que Frédéric Daerden est le bourgmestre de la commune. Sans oublier des intercommunales comme Intradel (déchets) dont notamment Ans et Herstal sont des actionnaires. *"Il y avait une telle pression ou encore un travail d'influence qui faisait qu'on n'avait pas d'autre choix que d'attribuer le contrat de révisoral à l'ex-DC&Co. Ne pas le faire revient à prendre le risque de voir nos dossiers de subsides ou permis bloqués d'une manière ou d'une autre. Aujourd'hui, le pouvoir des Daerden s'effiloche"*, nous a confié le patron d'une intercommunale liégeoise. Son discours vient corroborer les confidences d'autres responsables de sociétés, de structures hospitalières ou encore d'intercommunales.

Contacté par nos soins, Michel Daerden nous a répondu, via son porte-parole qu'il n'exerce plus d'activité révisorale depuis 1994 et qu'il a bien vendu ses parts en 2001.

Difficile de savoir combien Frédéric Daerden a remboursé à son père jusqu'à présent. Mais un dossier élaboré par des réviseurs indique que PC&Co, montée par Frédéric Daerden et qui contrôle BCG a décidé le 26 mars 2007 de réduire son capital de 1,25 million d'euros par remboursement à son ancien gérant. Le mécontentement est aujourd'hui palpable dans la corporation révisorale devant les faveurs accordées à BCG. Les produits financiers de PC&Co sont importants : 793 473 € pour l'exercice 2006/2007 (1/8/2006-31/7/2007) clôturé au 31 juillet 2007, 664 293 € pour l'exercice 2007/2008 (1/8/2007- 31/7/2008) clôturé au 31 juillet 2008 et 563 327 € pour 2008/2009 (1/8/2008-31/7/2009). BCG&Associés a distribué des dividendes de 660 000 € en 2007 et 562 500 € en 2008 dont plus de 95 % à PC&Co. Pour 2009, elle affiche comme résultats à affecter 367 523,76 €. La question est de savoir si avec la scission, Michel Daerden pourra récupérer le reste de sa mise. *"Financièrement, tout ça est bien réglé"*, sourit Frédéric Daerden.



Click Box	4,50%	Crédit Auto Banque de La Poste 4,50 %, un taux qui mérite qu'on s'y arrête. Info & simulation sur www.bpo.be	4/4 
------------------	--------------	---	---

155 RÉACTION(S) [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

[Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Daerden : un montage familial lucratif".

Plus récents d'abord 

1 à 10 sur 155 Réactions

1 | 2 | 3 | 4 ...

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶

V.D.V. - Grivegnée
11.01.10 | 11h46

1 vote favorable

Vous avez voté pour ce commentaire

"Très peu d'acteurs ou sources proches du dossier osaient aborder cet aspect du dossier en raison de la chape de plomb qui l'entoure ou de la peur que suscite le principal intéressé."

Le système wallon :

En Wallonie, nous avons depuis des décennies le Parti (socialiste), le système des "amis des amis à tous les étages". Une institution.

Les emplois (ils sont nombreux) pour les "amis", qu'il faut bien placer quelque part, et à faire payer par l'ensemble de la population.

La distribution "entre amis", fils et filles "de" du parti untel ou untel, des (meilleures) places... Et aussi sur les listes électorales : "Je suis prêt à prendre la tête de liste, avec Jean-Claude à la troisième place et Willy à la dernière. C'est vrai que mon fils Frédéric (député régional) ne pourrait pas figurer sur la liste, mais il peut aller à l'Europe !".

Clans, baronnies locales, népotisme, cumulards...

Pour quelques-uns, beaucoup plus d'argent pour vivre mieux.

[Signaler un abus](#)

Preppy - Chaumont-Gistoux
11.01.10 | 11h44

Voter pour ce commentaire

Mais comment ces gens ont ils le temps de faire des affaires aussi lucratives en assurant leur fonction politique!!??????

(et faire la fête aussi!)

[Signaler un abus](#)

ardenner - Hauset

11.01.10 | 11h43

[Voter pour ce commentaire](#)

il y avait un chatau brillant..un maredsous..un beaujolais..un cote de rhone..un balzac un mouton crouton..et j ai oublie les autres ..je m y connais en soupes et whisky mieux..et en rien boire..ez a donner a boire..mais sacre michel..il pourrai devenir cuvellier..ou somellier..meme si le rtbf a tiche et que frederic lui a eu avec le velo et la charette..les jambes d aurore m ont plu plus a la emmision de la rtbf que dans paris match..soit..je divague et,ca pippip..mjam salut...

[Signaler un abus](#)

tranparence - Belgique

11.01.10 | 11h43

[Voter pour ce commentaire](#)

@turquoise: ne pas accepter et ne pas avoir peur = destruction de toute la stratégie d'influence mise en place.

[Signaler un abus](#)

Petroleur - Tournai

11.01.10 | 11h43

3 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

ah, les socialos ! ... ou de l'art de critiquer les "méthodes scandaleuses des banques" quand on péroré devant "la base", et d'utiliser exactement les mêmes quand ça sert vos intérêts privés ... c'est ça le socialisme, à la sauce PS !!

[Signaler un abus](#)

tranparence - Belgique

11.01.10 | 11h41

[Voter pour ce commentaire](#)

@ Loe: si vous lisez mes posts, vous comprendrez que la tête du PS ne le veut pas: ils sont au commande de ce système.

@Turquoise: la peur, c'est précisément la base de leur stratégie, ne pas accepter et demander des enquêtes (tous citoyen wallon peut déposer, dans le cadre de détournement d'argent public, une plainte contre X) en soutenant cette demande par une action collective citoyenne de réparation en dommages et intérêts.

Je connais beaucoup de personnes dans votre cas qui seraient prêtes à bouger dans ce cadre.

[Signaler un abus](#)

carpass - Belgique

11.01.10 | 11h39

4 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

@loe

""Quand on parle ou on menace de parler des agissements de la mafia, que se passe-t-il?""

Ben, si on s'en réfère à l'histoire liégeoise selon Cools, la Tunisie s'en mêle, on devient une cible gênante, et en sortant de voiture, on se retrouve gisant sur le tarmac...

[Signaler un abus](#)

Albert Mudat - Bruxelles

11.01.10 | 11h34

1 vote favorable

[Voter pour ce commentaire](#)

Vous avez beau cracher votre venin. Qui sera champion des voix de préférence lors des prochaines élections ? PAPA !
Tout le monde aime PAPA. Il est comique, il boit des pintes et il est supporter du Standard :-)

[Signaler un abus](#)

Loe - Bruxelles
11.01.10 | 11h32

8 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

@FBD et N de S

Evidemment qu'il y a un risque à évoquer tout cela, mais cela n'est rien par rapport à ce qui reste caché. Notamment les turpitudes que permettent un contrôle biaisé de ces sociétés publiques. Les montants cités représentent le prix du silence. Quand on parle ou on menace de parler des agissements de la mafia, que se passe-t-il?

[Signaler un abus](#)

FBD et N de S - Berg (Limb.)
11.01.10 | 11h28

6 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Hou làlà... n'y a t il pas quelques "risques" à évoquer un tel système ?

LLB ne va pas se faire que des amis... ne faut il pas craindre des représailles ?

Autre question : pourquoi ne présenter un tel dossier que maintenant ???????

[Signaler un abus](#)

[1](#) | [2](#) | [3](#) | [4](#) ...

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶